



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2019
2EME SESSION ORDINAIRE DE 2019
RIUNIONE DI I 24 È 25 D'UTTROVI
REUNION DES 24 ET 25 OCTOBRE

2019/O2/087

Question orale déposée par le groupe « Per l'Avvene »

OBJET : Transports scolaires.

Monsieur le Président,

La Collectivité a pris le parti de réformer intégralement le système d'appel d'offres et les conditions d'exécution de celui-ci en matière de transports scolaires, en se fondant sur le modèle de l'Île-de-France et de la région PACA.

Mise en place de la billétique, modification de la durée des contrats, réutilisation fortement limitée des véhicules affrétés aux ramassages scolaires, regroupement des lignes scolaires: la réforme est d'envergure et le risque majeur réside à la fois dans la mise à mal de petites entreprises de transport qui ne seront plus en mesure de répondre à ces marchés, et dans la disparition éventuelle de lignes comportant peu d'élèves en zone rurale.

Les appels d'offres de Corse du Sud ont été lancés sur cette base en mars 2019, et ont conduit à la suspension de lignes depuis la rentrée scolaire de septembre. Le lancement de l'appel d'offre en Haute-Corse est prévu d'ici décembre dans les mêmes conditions.

Les conditions nouvelles étant difficilement tenables pour bon nombre de transporteurs, on assiste depuis deux semaines à la mise en place par la Collectivité de pénalités journalières (150 euros par jour et par contrat) à l'encontre de

transporteurs.

Je sais que des réunions régulières ont lieu sans pour autant aboutir à une situation apaisée sur la base d'une véritable concertation.

Pour les petites entreprises de transports qui peinent à répondre aux nouveaux appels d'offres, et surtout pour la desserte rurale des transports scolaires, qui risquent d'être impactées négativement par la mise en œuvre de la réforme que vous proposez, je tenais à vous interpeller, à vous faire part de mes inquiétudes et à vous demander une gestion plus concertée sur ce dossier qui concerne l'accès à l'éducation des élèves vivant dans l'intérieur.

Je vous remercie d'avance pour votre réponse sur ces questions essentielles.